

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTOR CLEANER DIESEL

Révision: 23.06.2025

Code du produit: 23012

Page 1 de 16

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

HIGHTEC INJECTOR CLEANER DIESEL

UFI: 5X9J-SN3A-P009-54UP

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Agent lubrifiant, Additif

Utilisations déconseillées

Additifs pour combustibles et composants de combustibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: ROWE Mineralölwerk GmbH
Rue: Langgewann 101
Lieu: D-67547 Worms
Téléphone: +49 (0)6241 5906-0 Téléfax: +49 (0)6241 5906-999
E-mail: info@rowe-oil.com
Interlocuteur: Product Compliance
E-mail: sdb@rowe-oil.com
Internet: www.rowe-oil.com
Service responsable: Emergency CONTACT (24-Hour-Number): GBK GmbH +49 (0)6132-84463

1.4. Numéro d'appel d'urgence: numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Eye Irrit. 2; H319
Asp. Tox. 1; H304
Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

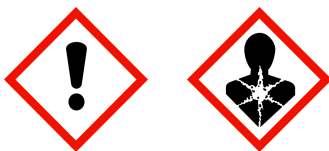
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques
Hydrocarbure, C10, aromatique, <1% naphtalène

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTOR CLEANER DIESEL

Révision: 23.06.2025

Code du produit: 23012

Page 2 de 16

P331 NE PAS faire vomir.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans procéder à l'élimination conformément aux dispositions locales.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208 Contient Amines, polyéthylènepoly-, produits de réaction avec l'anhydride succinique - dérivés polyisobutényliques. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
64742-47-8	Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques			60 - < 100 %
	926-141-6		01-2119456620-43	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol			30 - < 60 %
	203-961-6	603-096-00-8	01-2119475104-44	
	Eye Irrit. 2; H319			
64742-94-5	Hydrocarbure, C10, aromatique, <1% naphtalène			5 - < 15 %
	918-811-1		01-2119463583-34	
	STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H336 H304 H411 EUH066			
104-76-7	2-éthylhexan-1-ol			0,3 - < 1 %
	203-234-3		01-2119487289-20	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H332 H315 H319 H335			
84605-20-9	Amines, polyéthylènepoly-, produits de réaction avec l'anhydride succinique - dérivés polyisobutényliques			0,3 - < 1 %
	617-593-2			
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1; H315 H317			
91-20-3	naphtalène			0,3 - < 1 %
	202-049-5	601-052-00-2	01-2119561346-37	
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H351 H302 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTOR CLEANER DIESEL

Révision: 23.06.2025

Code du produit: 23012

Page 3 de 16

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
64742-47-8	926-141-6	Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	60 - < 100 %
		dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
112-34-5	203-961-6	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol	30 - < 60 %
		dermique: DL50 = 4120 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5660 mg/kg	
64742-94-5	918-811-1	Hydrocarbure, C10, aromatique, <1% naphtalène	5 - < 15 %
		par inhalation: CL50 = > 6193 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 3160 mg/kg; par voie orale: DL50 = 3492 mg/kg	
104-76-7	203-234-3	2-éthylhexan-1-ol	0,3 - < 1 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: DL50 = 3290 mg/kg	
91-20-3	202-049-5	naphtalène	0,3 - < 1 %
		par inhalation: CL50 = > 77,7 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 16000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 710 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=1 Aquatic Chronic 1; H410: M=1	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau pulvérisée. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2).
Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des

HIGHTEC INJECTOR CLEANER DIESEL

Révision: 23.06.2025

Code du produit: 23012

Page 4 de 16

réipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection personnel. Evacuer les personnes en lieu sûr.

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Colmater les bouches de canalisations. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Autres informations

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

température maximale de process: 100 °C

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTOR CLEANER DIESEL

Révision: 23.06.2025

Code du produit: 23012

Page 5 de 16

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart de la chaleur.

température maximale de stockage: 80 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent lubrifiant, Additif

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	10	67,5		VME (8 h)	
		15	101,2		VLE (15 min)	
104-76-7	2-Ethylhexan-1-ol	1	5,4		VME (8 h)	
-	Hydrocarbures en C6-C12 (ensemble des, vapeurs)	-	1000		VME (8 h)	
		-	1500		VLE (15 min)	
91-20-3	Naphtalène	10	50		VME (8 h)	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTOR CLEANER DIESEL

Révision: 23.06.2025

Code du produit: 23012

Page 6 de 16

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	67,5 mg/m³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	101,2 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	6,25 mg/kg p.c./jour
64742-94-5	Hydrocarbure, C10, aromatique, <1% naphtalène			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	151 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	12,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	32 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	7,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	7,5 mg/kg p.c./jour
104-76-7	2-éthylhexan-1-ol			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	12,8 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	53,2 mg/m³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	53,2 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	23 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	2,3 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	26,6 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	26,6 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	11,4 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	1,1 mg/kg p.c./jour
91-20-3	naphtalène			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	25 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	25 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	3,57 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTOR CLEANER DIESEL

Révision: 23.06.2025

Code du produit: 23012

Page 7 de 16

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol	
Eau douce		1,1 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		11 mg/l
Eau de mer		0,11 mg/l
Sédiment d'eau douce		4,4 mg/kg
Sédiment marin		0,44 mg/kg
Intoxication secondaire		56 mg/kg
Sol		0,32 mg/kg
104-76-7	2-éthylhexan-1-ol	
Eau douce		0,017 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,17 mg/l
Eau de mer		0,002 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,284 mg/kg
Sédiment marin		0,028 mg/kg
Intoxication secondaire		55 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		0,047 mg/kg
91-20-3	naphtalène	
Eau douce		0,0024 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,02 mg/l
Eau de mer		0,0024 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,0672 mg/kg
Sédiment marin		0,0672 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		2,9 mg/l
Sol		0,0533 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. (EN 166)

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués (EN ISO 374)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTOR CLEANER DIESEL

Révision: 23.06.2025

Code du produit: 23012

Page 8 de 16

conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Protection contre les risques thermiques

Aucune information disponible.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	incolore - jaune clair	
Odeur:	caractéristique	
Seuil olfactif:	non déterminé	
		Testé selon la méthode
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 190 °C	
Inflammabilité:	Combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.	
Limite inférieure d'explosivité:	0,6 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité:	6 vol. %	
Point d'éclair:	74 °C	ASTM D 3828
Température d'auto-inflammation:	non déterminé	
Température de décomposition:	non déterminé	
pH-Valeur:	non déterminé	
Viscosité cinématique:	< 7 mm²/s	
Hydrosolubilité:	pratiquement insoluble	
Solubilité dans d'autres solvants		
non déterminé		
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé	
Pression de vapeur:	< 0,2 hPa	
(à 20 °C)		
Pression de vapeur:	< 100 hPa	
(à 50 °C)		
Densité:	0,848 g/cm³	
Densité de vapeur relative:	non déterminé	
Caractéristiques des particules:	non applicable	

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTOR CLEANER DIESEL

Révision: 23.06.2025

Code du produit: 23012

Page 9 de 16

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTOR CLEANER DIESEL

Révision: 23.06.2025

Code du produit: 23012

Page 10 de 16

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64742-47-8	Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	ECHA	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin	ECHA	OECD Guideline 402
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol				
	orale	DL50 5660 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 4120 mg/kg	Lapin		
64742-94-5	Hydrocarbure, C10, aromatique, <1% naphtalène				
	orale	DL50 3492 mg/kg	Rat	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 3160 mg/kg	Lapin	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 > 6193 mg/l	Rat	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 403
104-76-7	2-éthylhexan-1-ol				
	orale	DL50 3290 mg/kg	Rat	ECHA	OECD Guideline 401
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			
91-20-3	naphtalène				
	orale	DL50 710 mg/kg	Souris	ECHA	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 16000 mg/kg	Rat	ECHA	OECD Guideline 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 > 77,7 mg/l	Rat	ECHA	EPA TSCA

Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contient Amines, polyéthylènepoly-, produits de réaction avec l'anhydride succinique - dérivés polyisobutényles. Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTOR CLEANER DIESEL

Révision: 23.06.2025

Code du produit: 23012

Page 11 de 16

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres informations

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange!

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTOR CLEANER DIESEL

Révision: 23.06.2025

Code du produit: 23012

Page 12 de 16

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64742-47-8	Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 1000 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 1,22 mg/l	21 d	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 100 mg/l		Scenedesmus sp.		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 100 mg/l	48 h	Daphnia magna		
64742-94-5	Hydrocarbure, C10, aromatique, <1% naphtalène					
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 14 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 11 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,441 mg/l	28 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	REACH Registration Dossier	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,771 mg/l	21 d	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	
104-76-7	2-éthylhexan-1-ol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 17,1 mg/l	96 h	Leuciscus idus melanotus	ECHA	EU Method C.1
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 11,5 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	ECHA	EU Method C.3
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 39 mg/l	48 h	Daphnia magna	ECHA	EU Method C.2
91-20-3	naphtalène					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,45 mg/l	72 h	Skeletonema costatum	Mar Environ Res 11, 183-200 (1984)	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64742-47-8	Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	>= 1,99
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol	0,56 (25°C)
64742-94-5	Hydrocarbure, C10, aromatique, <1% naphtalène	>= 3,17
104-76-7	2-éthylhexan-1-ol	2,9
91-20-3	naphtalène	3,4

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTOR CLEANER DIESEL

Révision: 23.06.2025

Code du produit: 23012

Page 13 de 16

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
64742-47-8	Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	>= 7		REACH Registration D
64742-94-5	Hydrocarbure, C10, aromatique, <1% naphthalène	>= 70		REACH Registration D
91-20-3	naphthalène	36,5 - 168	Cyprinus carpio	

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Déchet dangereux au sens de la directive 2008/98/CE (directive-cadre relative aux déchets) Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTOR CLEANER DIESEL

Révision: 23.06.2025

Code du produit: 23012

Page 14 de 16

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 55, Inscription 75

Indications relatives à la directive
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des
jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTOR CLEANER DIESEL

Révision: 23.06.2025

Code du produit: 23012

Page 15 de 16

Abréviations et acronymes

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration, catégorie de danger 1
Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2
Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1
Carc. 2: Cancérogénicité, catégorie de danger 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 3
Aquatic Acute 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité aiguë 1
Aquatic Chronic 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 1
CLP: Classification, labelling and Packaging
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
UN: United Nations
CE/CEE: Communauté européenne/Communauté économique européenne
UE: Union européenne
CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration
ATE: Acute toxicity estimate
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%
LL50: Lethal loading, 50%
EL50: Effect loading, 50%
EC50: Effective Concentration 50%
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
NOEC: No Observed Effect Concentration
BCF: Bio-concentration factor
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
vPvB: very persistent, very bioaccumulative
Facteur M: Facteur de multiplication
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
EmS: Emergency Schedules
MFAG: Medical First Aid Guide
IATA: International Air Transport Association
DGR: Dangerous Goods Regulations
ICAO: International Civil Aviation Organization
TI: Technical Instructions
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
IBC: Intermediate Bulk Container
SVHC: Substance of Very High Concern
Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Les principales références bibliographiques et sources de données

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations). (v.1.2, 2013)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTOR CLEANER DIESEL

Révision: 23.06.2025

Code du produit: 23012

Page 16 de 16

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Asp. Tox. 1; H304	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208	Contient Amines, polyéthylènepoly-, produits de réaction avec l'anhydride succinique - dérivés polyisobutényliques. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)